

Sécurisation foncière

L'Apramac et ses partenaires se mettent à niveau

L'opération une parcelle d'hévéa = un certificat dont la cérémonie officielle de lancement a eu lieu, le 19 novembre, en présence du ministre de l'Agriculture, Mamadou Sangafowa Coulibaly, a entamé une phase importante de sa réalisation. Samedi, le partenaire technique de l'association des professionnels et manufacturiers du caoutchouc (Apramac) a organisé, dans un grand hôtel de la place, un séminaire d'information. Il a regroupé la direction du foncier avec une forte délégation conduite par Delbe Zirigonon Constant, le directeur de ce département, l'expert géomètre et son cabinet, les représentants de l'Apramac. Le but : que tout le monde soit imprégné de la vision et la stratégie managériale que compte développer *Electronic - Management* pour le succès de cette opération.

Ce séminaire s'est principalement articulé autour de deux axes : la loi relative au foncier rural, support juridique de l'opération une parcelle d'hévéa = un certificat foncier, puis la stratégie de communication que Alhi Kéïta et son cabinet vont développer autour des moyens électroniques et techniques pour réussir le pari de faire des producteurs d'hévéa des planteurs modernes et de la fonction agricole, une fonction revalorisée. Seynou Idrissa de la direction du foncier rural a

fait l'état des lieux de l'application de la loi avant et après 1998. Il a défini les différentes dispositions pour acquérir le certificat foncier, mais aussi présenter les contraintes de la loi en matière de délivrance dudit certificat. Ce qui a, du reste, justifié l'amendement de 2013 avec une nouvelle période probatoire de 10 ans. Le partenaire technique de l'Apramac qui sera le maître d'ouvrage de ce projet pour que les producteurs de cette spéculation qu'est l'hévéa sortent de la précarité de leurs conditions de travail et de vie a rappelé ses grands défis : identifier 120.000 planteurs et 140.000 parcelles dont 100512 géolocalisées à ce jour. Ces résultats obtenus grâce à l'identification électronique des agriculteurs avec des moyens modernes vont être accentués. Alhi Keïta et sa structure vont produire des cartes électroniques pour chacun des producteurs. L'expérience paraît déjà prometteuse avec près de 7000 planteurs qui ont reçu leur carte personnalisée. Ce qui facilitera la traçabilité des productions et la prise des décisions sur les informations collectées. Un manuel a été, à cet effet, conçu pour faciliter la collecte des données. Cela se double d'un système de communication par sms efficace permettant d'atteindre aisément la population hévéicole. Le séminaire a, par ailleurs, dévoilé tout le processus d'exécu-

tion de ce projet en identifiant les principaux acteurs et en décrivant la fiche technique de chacun d'eux. Les données collectées et les statistiques produites vont servir sur le terrain aux activités de l'agent géomètre, de l'agent coordonnateur, du commissaire enquêteur et de l'agent borne. Tous vont être formés aux méthodes et techniques du partenaire technique de l'Apramac pour garantir le succès du projet.

Les 87 commissaires enquêteurs de la direction du foncier rural du ministère de l'Agriculture déjà opérationnels sur le territoire national vont, au cours d'une session de formation prévue fin décembre - début janvier, voir leurs capacités renforcées. Car ils auront à travailler sur de nouveaux types de logiciels conçus spécialement pour l'opération une parcelle d'hévéa = un certificat foncier et qui sont adaptés à l'identification et à la géolocalisation des planteurs puis à l'application de pose de bornes, sans oublier l'interface web du géomètre. Les moniteurs, eux, seront sensibilisés puis formés lors des tournées qui seront organisées par le cabinet d'Alhi Kéïta. Le corps préfectoral et tous ceux qui interviendront dans la chaîne de délivrance desdits certificats seront payés par objectif.

FRANCK A. ZAGBAYOU